



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE RENDU CSE RÉSEAU FRANCE 3, 19 & 20 janvier 2022

Ne pas affaiblir le service public, mais le rendre encore plus indispensable.

Premier CSE de l'année 2022... Une année qui démarre fort, avec des journaux mutualisés entre antennes – c'est le sujet de notre liminaire, ([à lire ici](#)).

P. Martinetti se dit prêt à entendre et à écouter les représentants du personnel et d'intégrer leurs propositions dans ses projets. Il précise que ses décisions, notamment en ces temps de crise sanitaire et de PCA, ne sont pas guidées par des considérations budgétaires.

Point santé : Compte-rendu de la CSSCT extraordinaire du 5.1. 2022 ([lire le CR de la CSSCT ici](#))

JANVIER 2022

Un Plan de Continuité de l'Activité a été décidé et mis en place unilatéralement par la direction, sans aucune concertation avec les élus représentants de proximité. C'est dommage, depuis le temps, ceux-ci auraient pu proposer des dispositifs afin d'éviter la mutualisation des JT, et d'adapter les mesures selon les situations locales.

Le Plan de continuité d'activité : les élus Cfdt demandent la liste des activités « télétravaillables », et soulignent que le PCA permet aux cadres de choisir qui vient sur site pour travailler, et qui reste à domicile en disponibilité.

Ainsi, si on pousse le raisonnement, un chef de centre pourrait faire venir son assistante sur site et laisser un éclairagiste ou un OPV sans activité, alors que leur activité n'est pas télétravaillable. Un OPV et un éclairagiste sur un grand plateau, cela doit pouvoir se gérer. D'autant que la direction permet un invité sur le plateau de Dimanche en Politique, mais interdit aux techniciens de venir travailler en plateau ?!

La direction n'a pas de liste figée des activités télétravaillables, parce que cela dépend des situations locales, et qu'il faut permettre au plus de salariés possibles de télétravailler. Des rappels sont régulièrement faits aux DR et encadrements sur la nécessité de respecter le PCA.

Jauges : les jauges déterminées précédemment sont à nouveau en vigueur, les journaux ont été mutualisés tout comme « Dimanche en Politique ». Les Locales perdurent, mais le 18H30 et « vous êtes formidables » sont supprimés. Les émissions fabriquées par La Fabrique sont maintenues, la direction des moyens internes de fabrication ayant maintenu ses activités.

CDD : tout contrat promis par écrit, mail ou sms, sera honoré, c'est l'engagement de la direction. Mais quid des contrats prévus à l'oral ? Les élus demandent à ce qu'eux aussi soient payés.

Gestes barrière : stop au relâchement ! Les gestes barrière restent essentiels pour éviter les contaminations, et des dispositifs adoptés il y a 18 mois doivent être réactivés, comme les perches – micro ou l'aération des locaux par exemple.

Les capteurs CO2 doivent permettre d'alerter sur la nécessité d'aérer. Les représentants de proximité doivent être associés à leur mise en place et au suivi des mesures.

Les plexiglas combinés au port du masque et à l'aération restent en place.

Règles d'isolement et absences : vous êtes cas positif ou cas contact, vous bénéficiez donc d'un arrêt de travail indemnisé par la sécurité sociale.

Salariés vaccinés et positifs : isolement de 7 jours, ou 5 jours si le test apparaît négatif **ET** s'il n'y a plus de symptômes depuis 48h.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

JANVIER 2022

Salariés non vaccinés ou avec un schéma vaccinal incomplet : isolement de 10 jours au moins, ou de 7 jours si le test PCR ou antigénique est négatif ou s'il n'y a plus de symptômes depuis 48 h.

Cas contacts : les salariés vaccinés ne sont pas à l'isolement, mais doivent se soumettre à un autotest à J+2 et j+4 après le contact.

Si le cas positif est au foyer :

- Si le cas contact est vacciné : autotest à J+2 et J+4 après la guérison du malade au bout de 7 jours d'isolement sans test nécessaire
- Si le cas contact n'est pas vacciné : isolement de 7 jours et test avant de reprendre le travail.

Statut et rémunération des absences (explications de la direction) :

- Mutualisation des antennes : mise en disponibilité des salariés (absence autorisée payée).
La génération des RTT n'est pas affectée.
- Fermeture de classes ou enfant cas contact de moins de 16 ans : l'absence est planifiée pour moitié en RTTE, et en congés annuels, sauf si télétravail possible.
- Enfant malade du Covid : utilisation d'un « congé enfant malade », ou un arrêt de travail délivré par le médecin du travail pour le salarié, ou absence autorisée payée si nécessaire
- Vulnérabilité si impossibilité de télétravailler : le médecin traitant peut délivrer un certificat d'isolement qui permettra l'absence autorisée rémunérée du salarié.
- Grande vulnérabilité (décret du 9 septembre 2021) : absence autorisée payée voire arrêt de travail par le médecin traitant.

Mais les salariés parents ou conjoints de personnes en grande vulnérabilité ne sont pas placés en absence autorisée payée.

Communication dans les antennes sur les « cas covid » et « cas contacts » : la direction réfléchit à la communication sur les cas, pour assurer la transparence et la visibilité sur les situations locales. Les élus proposent de communiquer aussi sur le retour des salariés guéris.

Les formations NRCS dans les antennes peuvent être reportées si elles ne peuvent pas être effectuées faute de participants, la direction étudie la possibilité de faire des parties de la formation à distance.

FFP2 : les FFP2 ne seront pas généralisés notamment en régie, mais les managers de proximité peuvent décider de les distribuer aux personnels en régie si la situation locale l'exige.

Les élus demandent que les salariés puissent disposer de masques FFP2 s'ils le souhaitent, pour se protéger et aussi pour ne pas se sentir mis en danger sur certains tournages ou dans certaines situations professionnelles. Le sentiment d'insécurité est fort, il faut donner aux salariés les moyens de se protéger. D'autant que les FFP2 ont une date de péremption... A force de les stocker, on risque de devoir... les jeter plutôt que de les utiliser !

Engagement est pris par la direction : des masques FFP2 seront mis à disposition, systématiquement, aux équipes de reportage, afin que celles-ci puissent les utiliser si besoin. Deux masques par véhicule de reportage seront déployés.

Invités plateau : pour l'instant, pas d'invités en plateau, pour respecter les jauges actuelles. Cela signifie donc que selon la configuration des plateaux dans les antennes, cette disposition peut-être adaptée. Il n'y a pas d'interdiction formelle dans le PCA.

Compte-rendu de la Commission de suivi de la régionalisation du 13.1.2022 ([lire ici](#))

Présents pour la Cfdt : Bruno Espalieu (journaliste, Lille), Olivier Mélinand (OPS, Brest).

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Pour la direction : S. Bignon (DRH du réseau France 3), R. Bourgier (Pôle conseil et accompagnement de FTV), M-L. Ferracci (chargée de mission au Secrétariat général du réseau France 3), F. Goll (directeur du sport régional), F-M. Lamouret (dir. du numérique régional), E. Laurent (coordinatrice de la production de NoA), L. Le Mouillour (délégué antennes et contenus de France 3 Bretagne), E. Marquez (dir. du numérique de FTV), P. Martinetti (prés. de la CASAR), J. Paté (délégué à la coordination des antennes régionales), C. Poullain (adjoint à la directrice de l'info régionale), X. Riboulet (dir. du projet Proximité), I. Staes (dir. de l'information régionale), D. Vialanet (dir. par intérim de France 3 Nouvelle-Aquitaine).

En tout cas, on ne peut pas dire que la direction néglige cette commission, si la « jauge » est sa participation – en masse – aux réunions, heureusement en distanciel. Faut-il y voir un réel désir d'expliquer les projets, une forme de « responsabilisation » des meneurs de projets qui viennent les présenter ici ? En tout cas, en CASAR, le débat existe – même si les membres de la commission réclament des informations qui vont au-delà de la présentation des projets éditoriaux, pour porter le débat aussi sur les moyens existants, à prévoir, et sur les impacts de ces projets sur les conditions de travail.

JANVIER 2022

Deux régions test : Nouvelle-Aquitaine et Bretagne - où l'on ne parle plus de « régionalisation », mais de « proximité »...

Deux régions sont « pilotes », pour diffuser du programme régional sur de nouveaux créneaux : une grande région (Nouvelle-Aquitaine) et une région mono-antenne (la Bretagne). Les deux régions envisagent de diffuser, le samedi et le dimanche à 15h15, des événements « culture », « sport », « patrimoine » (magazines coproduits ou PAE, donc des décrochages qui sont dorénavant de droit pour les deux régions « test »).

En Nouvelle-Aquitaine, des PAE et des rediffusions de programmes NoA sont prévues le samedi, le dimanche serait consacré aux sports.

En Bretagne, c'est également la culture et le sport qui tiennent le haut du pavé dans la programmation des nouveaux créneaux, avec du « frais » et de la rediffusion.

Un 1er bilan des deux régions test doit être fait au début de l'été.

L'enveloppe financière de la coordination des antennes régionales est de 2,2 M€ pour permettre de financer (de 5000 € à 50 000 €) des opérations après demande des délégués antennes et contenus ou des administrateurs, sur décision d'un comité de lecture.

Un jour, France 3 inventera la roue et s'en vantera : souvenez-vous, il y a une 10ne d'années, le réseau inventa la PAE pour mieux supprimer les émissions régionales, PAE qui devaient être proches du public et récurrentes. Il faut le dire, c'était un échec, faute de volonté et certainement, aussi, de moyens.

Aujourd'hui, donc, la PAE est célébrée comme un moyen de proposer de la proximité – difficile, selon nous, puisque les antennes ont été, au fil des ans, dépouillées de leurs moyens techniques et de leurs postes « opérationnels ».

Captations sportives 2021, le bilan : 75 PAE « sport » dans le réseau régional, avec beaucoup de cyclisme, ou encore du basket masculin ; des PAE notamment en Bretagne (16), en PACA (13), dans le Grand-Est (11)... Fabriquée avec les moyens internes des antennes (30%), avec La Fabrique (40%), et 30% ont été fabriquées à l'extérieur.

Quid des moyens techniques et humains pour fabriquer ces PAE ? Histoire de savoir s'il s'agit d'une captation Aviwest avec un OPV, ou d'une captation CCR avec une vraie équipe technique...

Et une PAE, c'est quoi ? Un direct un peu long dans un JT ? Un direct d'une heure depuis un événement ?

Et puis, la CFDT demande que le plan de formation intègre la mise à niveau des personnels des antennes sur certains moyens techniques (y compris ceux utilisés par la Fabrique), afin que nous puissions fabriquer plus en interne afin que les salariés des antennes puissent être associés aux fabrications confiées à la Fabrique, et éviter le recours à des prestataires externes.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Le projet numérique de proximité : l'interface graphique évolue et doit mettre en avant les bassins de vie – ce que nous demandons, quand même, depuis 2015...

Le Grand-Est et Pays de La Loire sont pilotes sur le référencement des contenus hébergés par France.tv, Centre Val de Loire et PACA sont pilotes sur l'éditorial : papiers longs, chroniques, sur des questions de société.

Le tout... en coopération, maintenant, avec les équipes du numérique de France Bleu. Il est clair aujourd'hui que France 3 et France Bleu continueront à travailler chacun avec son propre back office (logiciels PIC pour F3), pour un site et une appli communs dont France Bleu a la charge de fabriquer le Front Office. FTV conservera son architecture de sites régionaux sous l'ombrelle francetvinfo.fr.

Nous apprenons que le projet numérique de proximité aura aussi des effets sur la politique de recrutement de FTV, et les compétences attendues des nouveaux salariés : seraient privilégiés dorénavant, pour partie en tout cas, des journalistes spécialisés multimédia... Alors que traditionnellement, à FTV, le profil du journaliste dans le réseau F3 est polyvalent (reportage, plateau, et écriture pour le web). Nos nouveaux collègues travailleront donc pour une télévision sans faire de la TV ; seront peut-être balancés sur le terrain sans avoir jamais fait de reportage ; tourneront peut-être des images en MOJO sans jamais avoir été formés.

Travailleront-ils seuls ? Alors qu'une équipe de reportage est constituée – c'est l'accord collectif ! – d'au moins deux journalistes...

Mine de rien, cette décision est lourde de conséquence : jamais, la direction n'a voulu accepter le fait que la polyvalence des journalistes doit être reconnue et valorisée. Et voilà qu'on va créer, dans le réseau, un profil de journaliste hyper spécialisé – comme si nous n'étions pas capables de nous adapter. Comme si le journaliste du futur devait être, avant tout, un technicien du multimédia plutôt que d'être rédacteur ou JRI, spécialiste de la conception et de la rédaction, du tournage, d'un reportage. La technique qui passe avant le fond ?

On s'inquiète pour rien, nous dit la direction, qui répète son attachement aux accords dans l'entreprise, et les écarts sont corrigés. Elle se défend de faire du jeunisme en privilégiant des jeunes journalistes multimédia, et s'engage à permettre à tous les journalistes du réseau de se former pour pouvoir s'inscrire dans les projets.

La bascule de DRUPAL vers PIC prévue au 15 janvier est repoussée. La direction assure que des formations à l'Outil PIC seront dispensées en présentiel et sur 3 jours.

Evolution des JTR : des ateliers... encore... mais réservés aux cadres, présentateurs et responsables d'édition. Le salarié « lambda » est absent de cette cogitation, et les propositions éditoriales (forme et fond) s'imposeront donc à lui sans concertation ?

Pour nous, c'est la consécration de la caste de « ceux qui décident », versus « ceux qui font ». Et c'est assumé par la direction, qui estime que c'est le rédacteur en chef qui anime, qui réfléchit, et qui partage sa réflexion pour éventuellement l'« enrichir » des propositions faites par sa rédaction. « Top – down », en anglais. En français : c'est le chef qui décide.

Une réflexion qui a pour but la conception d'une boîte à outils afin de travailler sur la proximité, les nouveaux outils, l'interactivité avec le public, la convergence avec le numérique, la dynamique éditoriale dans la construction des JT.

Et cela donne... beaucoup de « vu et revu » : immersions, feuilletons, invités, directs aviwest, plusieurs entrées pour un même sujet, cartes blanches aux citoyens, éditions en extérieur, rencontres, retours sur...

Beaucoup de forme : moins d'experts, plus de mouvement ; utilisation de drones, des codes du numérique, d'écrans tactiles, hashtag, etc. ; dans le langage utilisé, le « nous », le « vous » : immersion, inclusion, implication, etc.

Et le reportage, dans tout cela ? Les élus craignent que notre « cœur de métier », le reportage, disparaisse peu à peu ; que les fameux « codes du numérique » dégradent la qualité de ce qui est mis à l'antenne.

La direction explique que ni le fond, ni le reportage ne seront négligés... simplement, le reportage est tellement cœur de métier, et le fond est tellement discuté, en réunion de red chef, en conférence de rédaction, que ce n'est plus la peine de les évoquer !...

JANVIER 2022

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt_ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

JANVIER 2022

Ah. Mieux encore : cette boîte à outils serait d'ores et déjà partagée dans les rédactions, qui s'en empareraient déjà... Ce qui prouverait d'ailleurs que l'écriture (très formatée) de ce JTR n'a pas été conçue pour fonctionner avec l'automate de diffusion qui sera installé dans les régions – puisque cet automate n'est pas encore en fonctionnement. On ne remet pas en cause l'actu ou le reportage, on parle de comment on traite un sujet !

Nous ne voulons plus être seulement en réaction à l'actu, mais traiter l'actu avec plus de distance pour approfondir et décrypter, explique la direction. La concurrence – BFM en région par exemple - ne serait pas, selon la direction, en capacité de faire ceci, elle n'en aurait pas les moyens.

Et les ateliers, ce n'est pas du « one shot », la réflexion sera continue pour adapter en permanence nos écritures et rester « up to date ».

Attention à ne pas prendre les nouveaux outils « djeuns » pour la panacée... Exemple : l'écran tactile, présenté comme l'innovation qui permettra un décryptage de qualité. Il possède aussi des contraintes d'utilisation... et notamment, écrire un décryptage avec le HUB prend du temps. Et c'est justement le temps qui manque dans nos rédactions.

En deux heures, impossible de sortir un éclairage plateau avec l'écran tactile.

Une journée, voire deux, sont nécessaires si la direction souhaite utiliser cet outil au maximum de ses possibilités. Sinon, à quoi bon changer d'outil ! On revient au classique éclairage plateau avec infographies... On croise les doigts, alors !

Nous soulignons qu'il est très important de placer les documentalistes au cœur de la veille et de la recherche de l'information pour couvrir géographiquement et en termes de sujets nos périmètres. Et que les journalistes doivent avoir un accès très large aux sources d'information : la presse régionale, nationale, quotidienne, hebdomadaires, les kiosques numériques sur les téléphones, etc. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Conséquence : on veut faire de la proximité mais on ne sait pas ce qu'il se passe à quelques kilomètres de la capitale régionale.

La direction estime que non, on ne court pas après les autres médias pour y trouver les infos locales et les actus à traiter ; ah et donc, nous n'avons pas besoin de lire la presse ? Eh bien pour nous, dans la vraie vie, on en a besoin.

Par ailleurs, le directeur assure qu'il travaille sur la possibilité pour les équipes de reportages d'accéder plus facilement à des images de drones (faites par les JRI formés?) - à suivre, donc... Pour la CFDT, il est inconcevable de former des salariés qui ensuite ne pourraient pas utiliser les nouvelles compétences.

Compte-rendu du CSE Central extraordinaire du 14.1.2022 : projet de constitution d'un GIE entre France Télévisions et Radio France dans le cadre de la création d'une offre numérique de proximité partagée ([Lire ici](#) notre compte-rendu Cfdt de ce CSE C)

Au-delà de la constitution du GIE et des statuts de cette entité, nous nous posons des questions sur ses conséquences futures sur l'emploi ; sur les liens entre les salariés et ce GIE, voire France Bleu : qui coordonne, qui « passe commande » ? Allons-nous travailler ensemble ou chacun pour soi ?

La direction estime que rien ne change, les équipes de région continuent à prendre les décisions éditoriales, même s'il faudra se coordonner. Nous continuons à être présents sur [franceinfo.fr](#), la plateforme et l'appli communes vont aspirer simplement les offres publiées par les deux réseaux France 3 et France Bleu. Chaque réseau pourra personnaliser ses contenus selon les bassins de vie et les sujets. L'espace de diffusion, de publication, sera commun ; pour le moment en tout cas, chacun – France 3 et France Bleu - travaille pour soi.

La CASAR sera régulièrement informée du projet d'offre numérique commune.

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](#)



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Information sur la notification budgétaire du réseau France 3 pour 2022

Il est un peu tôt pour présenter le budget, mais la direction a choisi de présenter les grands arbitrages dont elle pense qu'ils ne bougeront plus : les effectifs et le coût de grille, Corse comprise (informations qu'il faudra affiner dans les commissions du réseau).

Et là, bonne nouvelle : pour la 1^{ère} fois depuis des années, à périmètre égal, les effectifs ne baissent pas. 3095,5 ETP en 2021, versus 3096,5 ETP en 2022.

110 départs du réseau sont prévus en 2022 dans le cadre de la RCC, certains seront remplacés, d'autres pas.

Le coût de grille est en hausse, c'est un phénomène habituel depuis la fin des pôles et la reprise du développement régional en 2019. Cette augmentation est modérée, nous passons de 403,8 à 404,4 millions d'euros. Le coût de grille comprend toutes les charges qui participent aux programmes diffusés. Il représente l'essentiel du budget régional.

Le financement de la régionalisation, les droits de tirage sur La Fabrique, les coûts salariaux, etc., sont intégrés dans cette hausse des coûts de grille ; la Cfdt demande à connaître le détail de la répartition du coût de grille.

Les effets d'une éventuelle inflation importante sont atténués par les marchés pluriannuels conclus par FTV pour des prestations ou produits. Mais on sait déjà que les « fluides » (énergie...) vont être plus chers.

FTV a bénéficié du plan de relance et l'a ventilé entre 2021 et 2022. On ne peut pas dire quelle part de ce plan est utilisée par le réseau, les quelques 22 millions de ce plan sont affectés au budget de FTV qui se décline ensuite entre les entités de l'entreprise.

Certaines antennes sont tellement « à l'os » qu'elles ne peuvent plus assurer la fabrication du JTR tout au long de l'année ; Clermont-Ferrand par exemple, qui fabriquera un « tout image » cet été... Le directeur du réseau dit se pencher sur cette situation, tout comme il regarde de près les moyens et activités de Centre Val de Loire et Pays de Loire, de très petites régions...

A noter aussi : 4 nouvelles matinales avec France Bleu seront lancées pour atteindre 27 matinales à la fin de l'année. Cela ne correspond pas au calendrier initial, parce que les jeux olympiques impactent notre diffusion en matinée. Le déploiement reprendra en septembre ; Pour info, une matinale coûte quelques 200 000 euros par an, qui pèsent sur le budget.

Par ailleurs, le réseau a fixé un objectif de 10 PAE « sports » par région en 2022. Pour la Cfdt, l'entreprise devrait investir dans des moyens permettant d'augmenter notre part de fabrication. Les projets de PAE, qu'ils soient sportifs ou non, ré-enchantent le travail ; les salariés sont demandeurs !

Information préalable : projet de relocalisation de l'antenne de France 3 Aquitaine à Bordeaux

Les élus ont repéré un appel d'offre lancé par FTV concernant le site de Bordeaux ; « Accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment pour France 3 Nouvelle Aquitaine », on traduit : « recherchons prestataires Etudes, Maîtrise d'œuvre, Contrôle ».

Ah. Pas au courant. Et si on en parlait, en CSE, histoire d'être transparents ? Le point a donc été mis à l'ordre du jour. A l'initiative du CSE. Parce que le cadrage tel qu'on peut l'appréhender dans l'appel d'offre inquiète : La Fabrique, la cantine, tout cela disparaît dans le projet si on lit l'appel d'offre...

La direction explique : il s'agit de participer à un potentiel appel à projet de la métropole bordelaise. FTV veut prendre les devants et déjà trouver des partenaires pour éventuellement répondre à un potentiel appel à projet.

JANVIER 2022

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

JANVIER 2022

On ne maîtrise pas le calendrier – juste, on veut anticiper. « Il n'est pas idiot de réfléchir à une relocalisation du site », « Bordeaux fait partie des sites les plus énergivores »... « On n'a pas de projet aujourd'hui, on est en discussion avec la ville, on est intéressé par un nouvel outil plus efficace ». On exprime un besoin, on cherche toujours des opportunités pour améliorer les conditions de travail, pour avoir des outils plus fonctionnels, on fait un travail de veille immobilière...

Ce déménagement est de l'ordre du fantasme aujourd'hui, nous explique avec prudence le directeur du réseau, il faut donc mieux communiquer pour ne pas laisser penser qu'il y aurait un « plan caché ». La démarche témoigne « de son intérêt pour le bien être des salariés ».

La réflexion immobilière vaut pour tous les sites ; le télétravail n'est pas un prétexte pour diminuer les surfaces, dans les schémas immobiliers et projets, on reproduit le même nombre de postes de travail bureautiques. Certains sites sont réhabilités, pour d'autres, on réfléchit à des relocalisations, selon les possibilités de rénovation des plateaux, des systèmes d'aération, ou encore selon les besoins de l'antenne en surface, etc.

Concernant la cantine, qui ne semble pas être prévue dans ce potentiel – éventuel – peut-être projet bordelais : la direction explique que la restauration collective à moins de 80 repas jours n'est pas rentable... Ce à quoi, les élus répondent qu'au-delà de la rentabilité, une cantine, c'est un lieu de convivialité et de lien social. Sujets très à la mode, et surtout essentiels, quand on parle de bien-être au travail. Non ?

Beaucoup de pincettes sont prises par la direction, donc. Potentiellement, éventuellement, peut-être...

Tout cela pour nous expliquer qu'il n'y a pas de projet de relocalisation du site de Bordeaux pour l'instant, que c'est au cas où, parce qu'on sait que la ville a des projets sur des terrains et des friches.

Le site de Bordeaux sera amené un jour, peut-être, à déménager. En tout cas, le sujet est latent depuis des années maintenant. Si on n'est pas prêt maintenant, on sera incapable de répondre à un appel à projet... C'est la position de la direction, qui veut rassurer les élus : évidemment que le CSE aurait été informé, que les représentants de proximité auraient été inclus dans la réflexion... Evidemment, les personnels de La Fabrique auraient été pris en compte dans une éventuelle relocalisation du site. Et ils le seront, si le projet devait se concrétiser.

Et, on l'aura compris, tout cela a évidemment aussi pour objectif d'améliorer les conditions de travail. D'ailleurs, la direction estime qu'après un projet immobilier, un « retour d'expérience » avec les salariés, après un an par exemple, est important – les élus soulignent que ce « REX » n'est pas réalisé, et c'est bien dommage : dorénavant, déclare le directeur, ce sera une réalité.

Vie du CSE

Désignation d'un représentant de proximité à Toulouse, en remplacement de François Ollier démissionnaire : est désigné Clément Alet, JRI à Rodez – bienvenue !

Vote d'un mandat en vue de la vente de l'appartement du CSE dans la station d'Artouste Fabrèges (Pyrénées-Atlantique) : le CSE est propriétaire d'un petit appartement très « années 80 », que l'ancien CE pôle sud-ouest avait déjà prévu de vendre. Aujourd'hui, le projet se concrétise, un acheteur est trouvé. Les élus du CSE se prononcent pour la vente de cet appartement. ([Projet de vente de l'appartement ici](#))

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

Prochain CSE du réseau régional les 16 et 17 février 2022

Pour la Cfdt, votre représentant syndical et vos élus :

Gonzague Vandamme (Lille), Olivier Mélinand (Brest), Patricia Jomain (Lyon), Bruno Espalieu (Lille),
Pascal Lefebvre (Lille), Yvonne Roehrig (Strasbourg), Juliette Roché (Orléans).



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21